Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2025.06.20 15:59:22 +02'00'

Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le 20/06/2025
ID : 059-215901398-20250610-DEL100625_Q13-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU MARDI 10 JUIN – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DRH/10-06-2025/Q13

Date de convocation : 4 Juin 2025

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; M. POULAIN Bernard, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, M. DECALION Ismaël, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme VERNET-DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :
Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie : procuration à M. POULAIN Bernard
Mme BERANGER Agnès : procuration à Mme TRIOUX-COURBET Sandrine
Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. BONIFACE Didier
M. BALEDENT Matthieu : procuration à Mme MATON Audrey
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme RICHOMME Liliane

Membre absent :

Est désigné secrétaire de séance : Mme VERNET-DEMARQUE Ophélie

---

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE – APPROBATION

Monsieur Aurélien BAUDOUX, Conseiller Municipal, expose :

Vu le Code Général de la fonction publique ;

Vu le Code du Travail, et en particulier les articles L. 6211-1 et suivants, les articles D. 6211-1 et suivants ;

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;

Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250610-DEL100625_Q13-DE

Vu l'ordonnance n°2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle ;

Vu le décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant ;

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle procédure a été mise en place par le CNFPT afin de répartir les financements de frais de formation d'apprentis entre les collectivités. Dans le cadre de cette procédure, la Mairie de CAUDRY a fait une demande de financement pour l'accueil de 13 apprentis au cours de l'année scolaire 2025-2026 et n'a obtenu qu'un poste dont les frais de formation seront financés, en plus du poste accepté en 2024 pour deux ans au sein du service entretien.

Monsieur BAUDOUX demande donc au Conseil Municipal de permettre le recours aux contrats d'apprentissage et de conclure dès la rentrée scolaire 2025-2026, et les années suivantes, divers contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Entretien	1	CAP Accompagnant éducatif Petite enfance	2 ans
Garage	1	CAP ou BEP en mécanique automobile	2 ans

Ce tableau a été établi en fonction des besoins actuels, cependant, sur une année pleine, tous les postes ne seront pas nécessairement pourvus.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure deux contrats d'apprentissage conformément au tableau susmentionné
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dispositif et notamment les contrats et les conventions à intervenir.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Ophélie VERNET-DEMARQUE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
20 JUIN 2025

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL100625_Q13**
Objet :	**Personnel communal ? Autorisation de recrutement de contrats d?apprentissage ? Approbation**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-06-10 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.2 - Personnel contractuel
Identifiant unique :	059-215901398-20250610-DEL100625_Q13-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20250610-DEL100625_Q13-DE-1-1_0.xml	text/xml	918 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL100625_Q13.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20250610-DEL100625_Q13-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	815.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 juin 2025 à 14h53min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 juin 2025 à 14h53min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 juin 2025 à 14h54min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 juin 2025 à 14h54min15s	Reçu par le MI le 2025-06-20